



Section FO Finances

du Pas-de-Calais

CHSCT

CHSCT du 18 mars 2022 – Compte Rendu

Le CHSCT s'est déroulé à la fois en présentiel et en distanciel sous la présidence de Monsieur Claude Girault.

Après lecture des déclarations liminaires, les organisations syndicales ainsi que l'équipe de direction ont dénoncé les événements qui se sont déroulés en Corse, portant atteinte aux agents et aux bâtiments des Finances Publiques.

L'ordre du jour était le suivant:

- 1 - Approbation des procès-verbaux des CHSCT des 15/06/21 et 14/10/21**
- 2 - Point sur l'évolution de la crise sanitaire**
- 3 - Point sur la réunion du groupe de travail du 23/02/22**
 - *Registres Santé Sécurité au Travail*
 - *Rapports de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail*
 - *Déclarations d'accidents du travail*
 - *Fiches de signalement*
 - *Bilan des exercices incendie 2021*
- 4 - Bilans des actions de formation 2021 et d'exécution des crédits 2021**
- 5 - Note d'orientations ministérielles santé, sécurité et conditions de travail 2022**
- 6 - Propositions d'utilisation des crédits 2022**
- 7 - Travaux immobiliers en cours et projets à venir**
- 8 - Sécurisation des accès aux locaux de la DGFIP**

1-Approbation des procès verbaux des CHSCT des 15/06/21 et 14/10/21 :

Le procès-verbal du 15/06/21 a été approuvé à l'unanimité. Le procès-verbal du 14/10/21 n'a pu être transmis dans les documents préparatoires et sera présenté au prochain CHSCT.

2-Evolution de la crise sanitaire :

Du 15/10/2021 au 31/12/2021 : 43 agents testés positifs

Du 01/01/2022 au 28/02/2022 : 130 agents testés positifs

Du 01/03/2022 au 18/03/2022 : 23 agents testés positifs

Les cas contact ont explosé du fait du non port du masque. Les consignes sont dictées par le gouvernement et ont évolué depuis le 14 mars, le port du masque n'est plus obligatoire dans les services des Finances Publiques.

L'utilisation du gel, l'aération régulière et la désinfection des postes de travail et des locaux demeurent indispensables face à la recrudescence des cas positifs et cas contact. Chacun est responsable et la prudence reste de mise.



Rejoignez **FORCE OUVRIERE** – Le syndicat qui reste un syndicat

1^{ère} Organisation Syndicale dans la Fonction Publique d'État

1^{ère} Organisation Syndicale à la DDFIP du Pas-de-Calais

Vos élus FO Finances 62 ont demandé à ce que les règles d'autorisation d'absence, notamment pour se faire tester, soient rappelées par mail à tous les agents.

Madame Fatima KERRACHE, médecin nouvellement arrivée sur le secteur d'Arras a apporté quelques précisions :

A compter du 21/03/2022, tout cas positif devra être confirmé par un test PCR ; continuer de porter le masque après la période d'isolement de 7 jours (pour les personnes vaccinées) ou de 10 jours (pour les personnes non vaccinées).

Pour les cas contact, quelque soit le schéma vaccinal, ils ne sont plus tenus à l'isolement. Les mesures et gestes barrières, le port du masque restent fortement recommandés.

Un communiqué écrit sur le sujet sera adressé aux agents très prochainement .

3-Réunion du groupe de travail du 23/02/2022 :

- Registres Santé Sécurité au Travail :

Toutes les observations portées sur le registre dématérialisé Santé Sécurité au Travail ont été étudiées. Il n'y a pas d'observation sur les registres papiers, les signalements pour lesquels des solutions ont été apportées ont été archivés. De nombreux problèmes signalés ont été résolus ou sont en voie de l'être.

- Rapport de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail :

Deux visites ont été réalisées par l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail au SGC d'Arras et dans les locaux de la CID. Les problèmes ont été résolus ou sont en voie de l'être.

- Déclarations d'accident du travail :

Il y a eu 3 nouvelles déclarations d'accident du travail depuis le dernier groupe de travail du 29 septembre 2021 (une entorse, une commotion, divers traumatismes et une plaie à un doigt).

- Fiches de signalement :

5 fiches de signalement ont été dénombrées depuis le dernier groupe de travail (3 signalements externes faisant état de comportements agressifs et de propos injurieux, un rappel à l'ordre envers un contribuable virulent, et une fiche transmise à RH-2B suite à un incident survenu à un guichet).

- Bilan des exercices d'évacuation incendie 2021 :

Des exercices d'évacuation incendie ont été réalisés sur tous les sites. Deux exercices ont été effectués sur les sites de plus de 50 personnes, 3 exercices seront prochainement programmés sur les sites arrivés à échéance (Brassart, Foch et Hénin-Beaumont).

Vos élus FO FINANCES 62 ont demandé à ce que la liste des serre-files et guide-files ainsi que leurs attributions soient redéfinies (problème des agents serre-files ou guide-files absents ou en télé-travail)

Il a été rappelé également que dès que la sirène retentit, tout le monde doit sortir du bâtiment sans exception.

4-Bilan des actions de formation 2021 et d'exécution des crédits 2021 :

42 sessions de formation dans divers domaines ont été organisées en 2021.

Malgré une situation sanitaire encore compliquée en 2021, le bilan des formations financées par le CHSCT est satisfaisant.

Quant à l'exécution des crédits 2021, vos élus FO FINANCES 62 tiennent à souligner la bonne tenue du budget avec des dépenses maîtrisées et réfléchies et remercient l'équipe BIL pour le travail accompli. Un renforcement en moyens humains de cette équipe serait la bienvenue.

5- Note d'orientations ministérielles santé, sécurité et conditions de travail 2022 :

5 principales orientations :

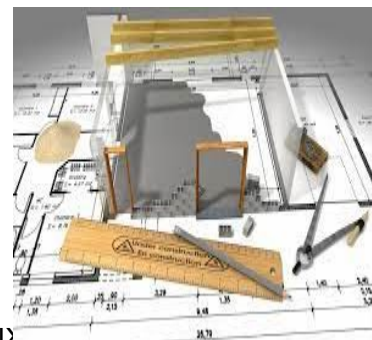
- Prévenir les risques liés aux nouveaux modes de travail, en particulier le télétravail,
- Anticiper et prévenir les risques liés aux projets de réorganisation des services,
- Rester vigilant dans le contexte sanitaire évolutif,
- Prévenir les risques de désinsertion professionnelle et accompagner le retour à l'emploi,
- Prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles.

6- Propositions d'utilisation des crédits 2022 :

- Reconduction des formations
- séances par la psychologue
- travaux sur Lens (blocs sanitaires)
- éclairages sur Arras Diderot (automatisation près du carport) et sur Béthune (zone arrière du bâtiment)
- aménagement d'un coin repas sur Saint Venant et d'un espace convivial extérieur sur Bapaume
- carports à Béthune et Montreuil
- achats de dalles LED

7- Travaux immobiliers en cours et projets à venir :

- achats de 10 bacs à sel
- 85 robinets thermostatiques pour le site de St Pol
- coques téléphones ou protection du verre
- cloisons phoniques pour le SIP de Béthune et le SGC de Lens
- changement de tous les sanitaires pour le site de Lens, travaux
- achat d'un adoucisseur d'eau.
- Travaux sur le site de Montreuil suite à la création du SGC ;
- Travaux sur le site de Boulogne , SGC et transfert de Boulogne CH .
- Vérification de l'accès des sites aux personnes handicapées, visites de l'APAVE (sur 13 sites, 11 ont déjà été visités).



Rejoignez **FORCE OUVRIERE** – Le syndicat qui reste un syndicat

1^{ère} Organisation Syndicale dans la Fonction Publique d'État

1^{ère} Organisation Syndicale à la DDFIP du Pas-de-Calais

8- Sécurisation des accès aux locaux de la DGFIP :

Note 2022/02/445 : actualisation de la note de 2019 en intégrant les normes du règlement général de la protection des données (RGDP) ainsi que les préconisations de la Mission Risque et Audit.

Cette note rappelle les règles existantes concernant :

- les personnes autorisées à détenir un moyen d'accès aux sites,
- la procédure de remise des moyens d'accès :

les détenteurs d'un accès perenne doivent remplir un formulaire papier de remise d'un moyen d'accès dont le nouveau modèle intègre les règles du RGDP.

- la conservation et la restitution des moyens d'accès :

les moyens d'accès inutilisés doivent être conservés par le gestionnaire de site dans un lieu sécurisé. Les badges non attribués ne sont pas activés et les clés numérotées sont rangées dans une armoire fermée à clé.

- l'information des agents :

en application des règles du RGDP , la DGFIP doit informer les agents de leurs droits à bénéficier des informations relatives aux données à caractère personnel conservées dans des fichiers et registres liés à contrôle d'accès.

- Rappel des consignes organisationnelles,

refermer et surveiller la fermeture des portes et portails, ne jamais bloquer les portes sous contrôle d'accès, les badges, clés et codes sont personnels.

Il a été rappelé que le code d'accès au site doit être changé tous les 6 mois et systématiquement après le passage d'une entreprise qui a effectué des travaux sur le site.

Une vigilance toute particulière est également recommandée en matière de sécurité informatique (mots de passe , attaques virales..)

N'hésitez pas à contacter vos élus **FO Finances 62 pour toutes questions**

Vos représentants **FO Finances 62 en CHSCT :**

Titulaires : Laurence DIDAUX & Valérie CADET
Suppléantes : Justine KORKUT & Gautier LEDOUX
Expert(s) : Christine COLLIER-LEFRANC

Rejoignez **FORCE OUVRIERE – Le syndicat qui reste un syndicat**

1^{ère} Organisation Syndicale dans la Fonction Publique d'État

1^{ère} Organisation Syndicale à la DDFiP du Pas-de-Calais